

200^e anniversaire de la fondation de la Compagnie d'Arc de Margny-lès-Compiègne



Samedi 19 Octobre 2019



Sommaire

- I – Les origines de la Compagnie d’Arc (de 1819 à 1850)
- II – La Compagnie de 1850 jusqu’au début du XXème siècle
- III – La Compagnie au début du XXème siècle (1900 – 1945)
- IV – La Compagnie de 1945 à 1970
- V – La Compagnie de 1970 à nos jours

I – Les origines de la Compagnie d’Arc (de 1819 à 1850)



L'an mil huit cent dix neuf le seize mai
Nous André Hermand, Jean Gérard Boulée, Sulpice Dechasse
et Pierre Louis Bardoux, tous quatre anciens chevaliers de la Compagnie
du Noble Jeu de l'Arc de St Sébastien de la paroisse de St Pierre
de Margny près Compiègne, étant assemblés à l'effet de rétablir
la Compagnie de St Sébastien Et à cet effet nous avons fait annoncer
au son de Caisse que nous étions d'avis de présenter un Oiseau le
Dimanche seize mai, à la manière accoutumée.

L'an 1819 le 16 Mai, André Hermand, Jean Gérard Boulée, Sulpice Dechasse et Pierre Louis Bardoux tous quatre chevaliers du Noble Jeu de l'Arc de Saint Sébastien de la paroisse de Saint-Pierre de Margny près de Compiègne étant assemblé à l'effet de rétablir la Compagnie de Saint Sébastien et à cet effet nous avons fait annoncer au son de caisse que nous étions d'avis de présenter un oiseau le Dimanche 16 Mai à la manière accoutumée.

Le même jour, il s'est présenté devant nous pour être reçu chevaliers
du Noble Jeu de l'Arc:

Remarquez qu'il y a eu, à la manière accoutumée.
 Et le même jour il s'est présenté devant nous pour être reçu chevalier
 du Noble Jeu de l'Arc, Sçavoir:

| | |
|--|--|
| Chierry (Benoit aut.) | Demarquet Louis Jacques |
| Demarquet (Simon) | Leveque Pierre |
| Demarquet (Louis François) | Godard Pierre dit Pierre |
| Demarquet (Charles Justin) | Dacastard Pierre François |
| Demarquet (David) | Hardoux Pierre Louis |
| Demarquet (Louis André) | Watelet Charles |
| Demarquet (Benoit Charlemagne) | Godard Antoine |
| Meunier (Jean Baptiste) | Sardoux Antoine Louis |
| Dreaisson (Eustache) | Duchard Louis |
| Bain (François Pierre) | Servant Alain |
| Defacy (Simon) | Hermand Joseph |
| Paillet (Charles) | Bardoux Pierre Joseph |
| Sardoux (Antoine) | Sfessi Pierre Louis |
| Mansard (Sulpice aut.) | Hermand Antoine |
| Davouze Pierre Antoine | Pellain Edmond |
| Dechasse Pierre | Desquet Victor Agide au double |
| Jérôme Louis | au respectable |
| Saillet dit Joseph | Boisier Victor Agide au double |
| Flammermont Jacques aut. | au respectable |
| Hermand Flammermont Jérôme | Hermand Jérôme dit le jeu est respectable |
| Hermand Jérôme dit le jeu est respectable | |

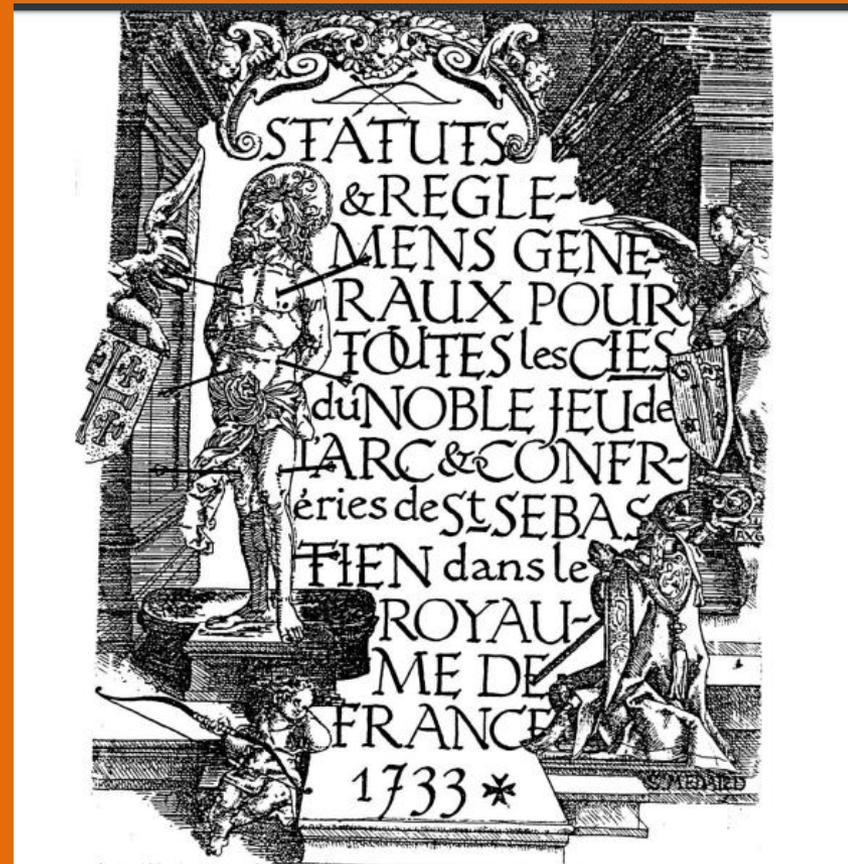
~~Lesquels~~ ~~après~~ ~~nous~~ ~~avoir~~ ~~fait~~ ~~connaître~~ ~~qu'ils~~ ~~étaient~~ ~~tous~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~religion~~ ~~Catholique~~ ~~Apostolique~~ ~~et~~ ~~Romaine~~ nous ont prêté serment de se soumettre aux ordonnances, statuts et règlements du 29 Novembre mil sept cent trente-trois, nous les avons reçus et acceptés pour être Chevaliers du Noble Jeu de l'Arc de la Paroisse de Saint-Pierre de Margny les Compiègne après l'office des vêpres paroissiales.

Lesquels après nous avoir fait connaître qu'ils étaient tous de la religion Catholique Apostolique et Romaine nous ont prêté serment de se soumettre aux ordonnances, statuts et règlements du 29 Novembre 1733, nous les avons reçu pour être Chevalier du Noble Jeu de l'Arc de la Paroisse de Saint-Pierre de Margny les Compiègne après l'office des vêpres paroissiales.



Les statuts de 1733

Au XVIII^e siècle apparaît la première forme connue de Statuts et Règlement Généraux pour toutes les Compagnies du Noble Jeu de France. Ce texte, signé en 1733 par l'Abbé Henri Charles Arnauld de Pomponne, semble avoir fait loi sur le royaume : la plupart des Compagnies d'arc s'y soumettaient et mirent leurs statuts particuliers en conformité avec ces derniers.



Exemples d'articles encore utilisés

- **Article IV** : Chaque Compagnie reconnaitra pour Roy du Jeu celui qui aura abattu l'Oiseau; lequel aura soin que le Capitaine & autres Officiers veillent à l'exécution des présents Statuts, & qu'aucun Chevalier ne s'en dispense.
- **Article XIV**: L'Oiseau sera tiré dans l'ordre suivant. Le Roy tirera le premier, & après lui les Officiers en chef & subalternes, suivant leur rang. Les Chevaliers tireront suivant le rang que le sort leur aura donné, sans pouvoir le changer, à peine de nullité des coups. A cet effet on disposera & on tirera des billets avant que la Compagnie se mette en marche pour aller tirer l'Oiseau

Exemples d'articles encore utilisés

- **Article XXVII:** Aucun Officier ni Chevalier ne tirera avant le départ de sa flèche, le mot de *Gare, d'une voix intelligible, faute de quoi son coup sera nul, il sera responsable de tout ce qui pourroit s'ensuivre, s'il blessait quelqu'un.*
- **Article XVII:** S'il arrive qu'un Officier ou Chevalier de la Compagnie abatte l'Oiseau trois années de suite, il sera déclaré et reconnu pour Empereur dans la Compagnie, et il aura pendant sa vie le premier pas et la première voix en tout et par-tout, avant le Roi et les autres Officiers.

Les compagnies d'Arc au XVIIIe siècle

A cette époque les Compagnies d'Arc sont constitués de bourgeois qui ont notamment des fonctions d'escorte lors de cérémonies

Avant 1789, l'abbé de l'abbaye royale de Saint-Médard-lès-Soissons prenait le titre de Grand-Maître et Juge suprême en dernier ressort, en cas d'appel, des Compagnies d'Archers et des Confréries de Saint-Sébastien établies dans toute l'étendue du royaume.

C'est cette confrérie, qui eut en 1722 des statuts rédigés en 48 articles « corrigés et augmentés pour le bon ordre de la compagnie, le tout sous le bon plaisir de Monsieur de Pomponne, abbé de l'abbaye royale de Saint-Médard-lès-Soissons ».

Révisés onze ans plus tard et augmentés de 22 articles, qui en portaient le nombre à 70, ces statuts de 1733 prenaient la forme sous laquelle ils nous sont parvenus.



- L'archiconfrérie de Saint-Sébastien existe encore aujourd'hui en 2019. Reconnaisable par leurs tenues et présente notamment lors des bouquets provinciaux, elle a en charge la garde des reliques de Saint-Sébastien.
- « Les reliques de Saint-Sébastien, apportées de Rome en 825, attirant journellement dans l'abbaye de Saint-Médard un grand nombre de visiteurs, l'abbé institua pour veiller jour et nuit sur ces reliques, une confrérie armée.»
- La Compagnie d'Arc de Soissons arbore cette date sur leur drapeau.

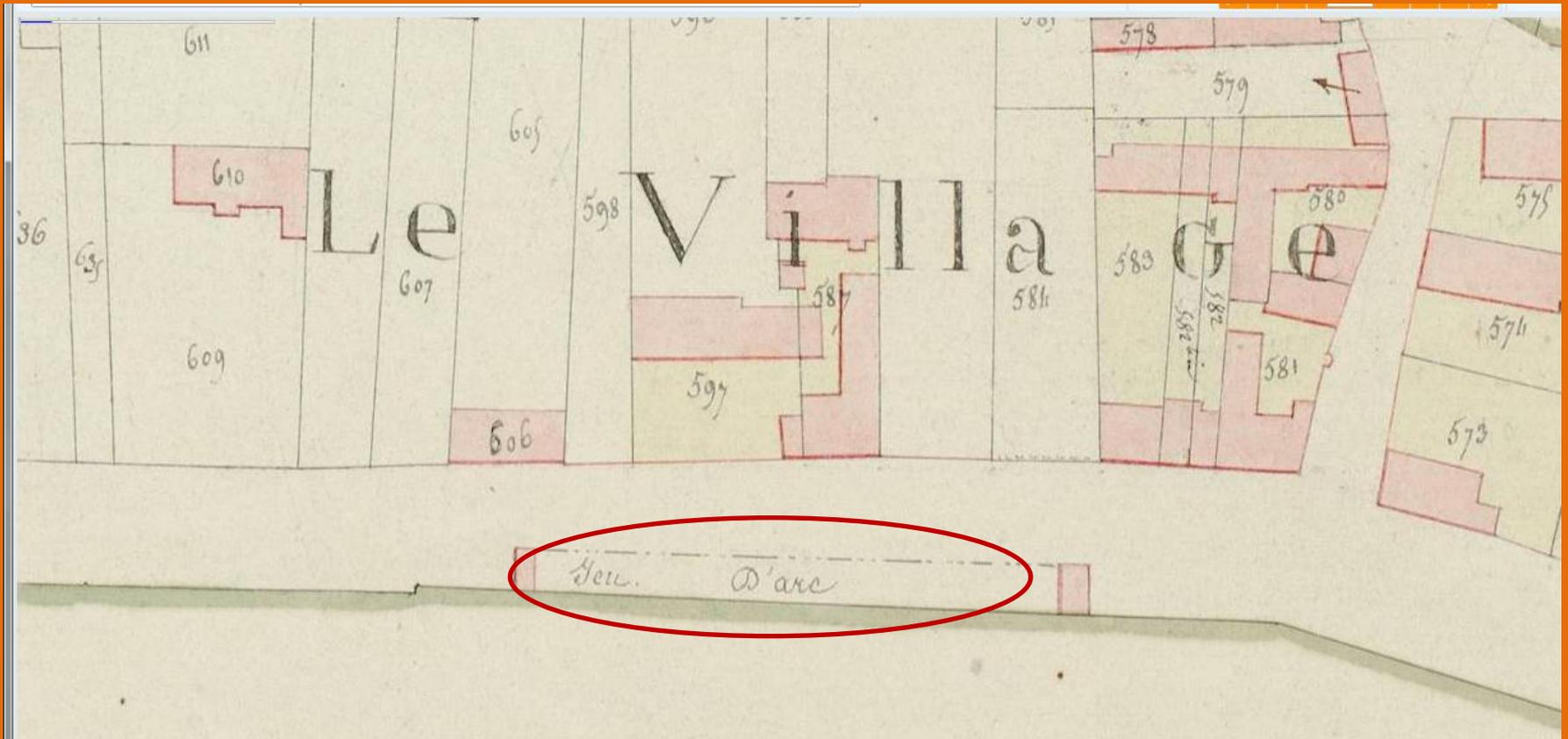


Les travaux du jeu d'arc commencent en Juin 1819



L'an mil huit cent dix neuf Le Dimanche six Juin
Nous officiers et chevaliers Du noble jeu de l'arc de la
Confrérie de St. Sébastien établie en la paroisse de St. Pierre
de Maryny, étant assemblés en notre lieu ordinaire, l'un des nous
Messieurs Thiery Lieutenant proposa à la Compagnie de rétablir
les buts au même endroit où ils étaient établis anciennement
ce qui fut arrêté à l'unanimité, et pour parvenir à la
reconstruction des dits Buts, Les chevaliers prieurs Messieurs
Boussi Capitaine et Bruyans chevalier tous deux Entrepreneurs
de se charger de la dite Construction, ce qu'ils acceptèrent et
qu'au plutôt que la Construction en serait faite chacun de
Entrepreneurs ferait son Mémoire, l'un pour la maçonnerie et
l'autre pour la Charpente et que les chevaliers responsables

Ancien jeu d'arc (avant 1789 – 1962) aujourd'hui parking, avant croix du Christ, rue Louis Barthou



En 1820, Jean Gérard Boulée, capitaine, protecteur et grand connétable



Le jour et au lieu de Monsieur Jean Gérard
Boulée notre Capitaine et protecteur de noble Jean
de l'Arc de la commune de Margny, fit présent
à la compagnie d'un drapeau et d'un tambour, nous
lui présentons des remerciements et le priant de
vouloir bien accepter le plan de grand Connétable
du dit lieu de nous le bien ainsi en reconnaissance
pour permettre de nommer Capitaine en sa succession
de son fils Victor Boulée, déjà chevalier d'une noble
compagnie. Ce qui fut accepté par M^r Boulée
et son fils, En foi de quoi nous avons signé
Le present sincère et véritable. Etienne Deschasse
Deschasse Procureur
Flammermont
M^r Boulée lieutenant

Malheureusement Jean Gerard décède en 1822
et la Compagnie disparaît deux ans plus tard.

28^{ème} Dec
Bouche
Jean Gerard

Le quatorze novembre à midi l'adversaire nous
Louis Francois Lalluette maire et officier de
Justice Civil de la Commune de Magny Canton de
Compiègne Département de la Seine sont comparus
Antoine Merette âgé de trente un an Commer
d'entreprise et Jean Clement Berle âgé de quarante
Cinq ans Chef d'atelier en maçonnerie pour deux
demeurant à Compiègne et son seul employé dans
les travaux du Dehors. Lesquels m'ont déclaré que
Jean Gerard Bouche âgé de soixante trois ans
entrepreneur de Batiments de Roi ancien juge
suppléant au tribunal de Commerce et membre du conseil
municipal de la Commune de Magny époux de Marie
Suzanne Victoire Prétot était décédé hier à quatre heures
du matin dans sa maison sitée au lieu de Magny et ont lu
pour nous le présent acte de décès

Compiègne

SP
D

Avant de renaître en 1833

Douze Mai 1833.

Le jour mil huit cent trente trois, le Dimanche Douze Mai.
Nous, Flammermont (Jacques Antoine), Desmarquet (Antoine
dit fricot) Paillet (Charles) & Deschasse (Séverin),
tous quatre anciens Chevaliers de la Confrérie du noble
feu de l'arc de Saint Sébastien de la paroisse de Saint
Pierre de Marigny - les - Compiègne, étant assemblés à
l'effet de rétablir ladite Compagnie. A cet effet nous
avons fait annoncer à son bel caisse que nous étions
d'avis de présenter un dîneau, le Dimanche Douze Mai

Période 1833-1861 :

Capitanat de Prosper Alexandre Bouton

- 1^{ère} période : 1833-1840
- 2^{ème} période : 1846-1861
- A cette époque, une discipline quasi militaire régit la Compagnie d'Arc

Jugement en 1850



Le samedi huit cent cinquante, le vingt deux Juin à huit heures du soir, Les Officiers & Chevaliers de la Compagnie de l'Arc de la Commune de Margny-lez-Compiègne se sont réunis d'après l'autorisation du Maire dans la maison Commune à l'effet de rendre un jugement contre deux de ses membres.

La séance étant ouverte, M^r Le Capitaine faisant les fonctions de Président a donné lecture des articles 4, 5, 8, 10, 41 & 40 des Statuts concernant la discipli-

Discours du procureur



Ensuite, le Procureur a donné lecture de son rapport en date du 9 Juin courant qui porte que :

« Le Dimanche vingt six Mai dans l'après midi, la
« Compagnie revandit de bien le plus d'honneur rendu par
« la Compagnie de la Commune de Venette. que,
« dans le trajet, Le nommé Jean François Auguste Darget
« Chevalier a manqué de respect au Capitaine et au Sergent
« s'étant porté sur eux à des voix de fait, et a en outre
« insulté toute la Compagnie en insultant contre elle.

Jugement rendu

Faisant application Des articles Des Statuts
énumérés ci-dessus :

La Compagnie à la majorité absolue Des voix
Condanne les deux Chevaliers dénommés ci-dessus,
1.^o à faire personnellement des excuses aux
personnes qu'ils ont insultées, 2.^o à payer à titre

3 semaines plus tard...



Juillet. La Compagnie étant réunie au Jardin, le Capitaine lui a rappelé ~~ce~~ que par Jugement en Date du vingt deux Juin dernier, les nommés Poisson-Charlemagne et Forget Jean François Auguste ont été condamnés pour insultes, à faire des excuses personnelles et à payer chacun deux francs vingt cinq centimes d'amende. N'ayant point obtenu p^{er}é au Jugement, ils sont à compter de ce jour rayés de la Liste de la Compagnie, et ne pourront jamais y rentrer.

Le receveur est le trésorier :
M Denis BOUCHER



Aujourd'hui, le procureur
est
le censeur : Mme Estelle
LEONARD



Le greffier est le secrétaire :
Mme Caroline DUPLESSIER



L'enseigne est aujourd'hui le sous-lieutenant porte drapeau

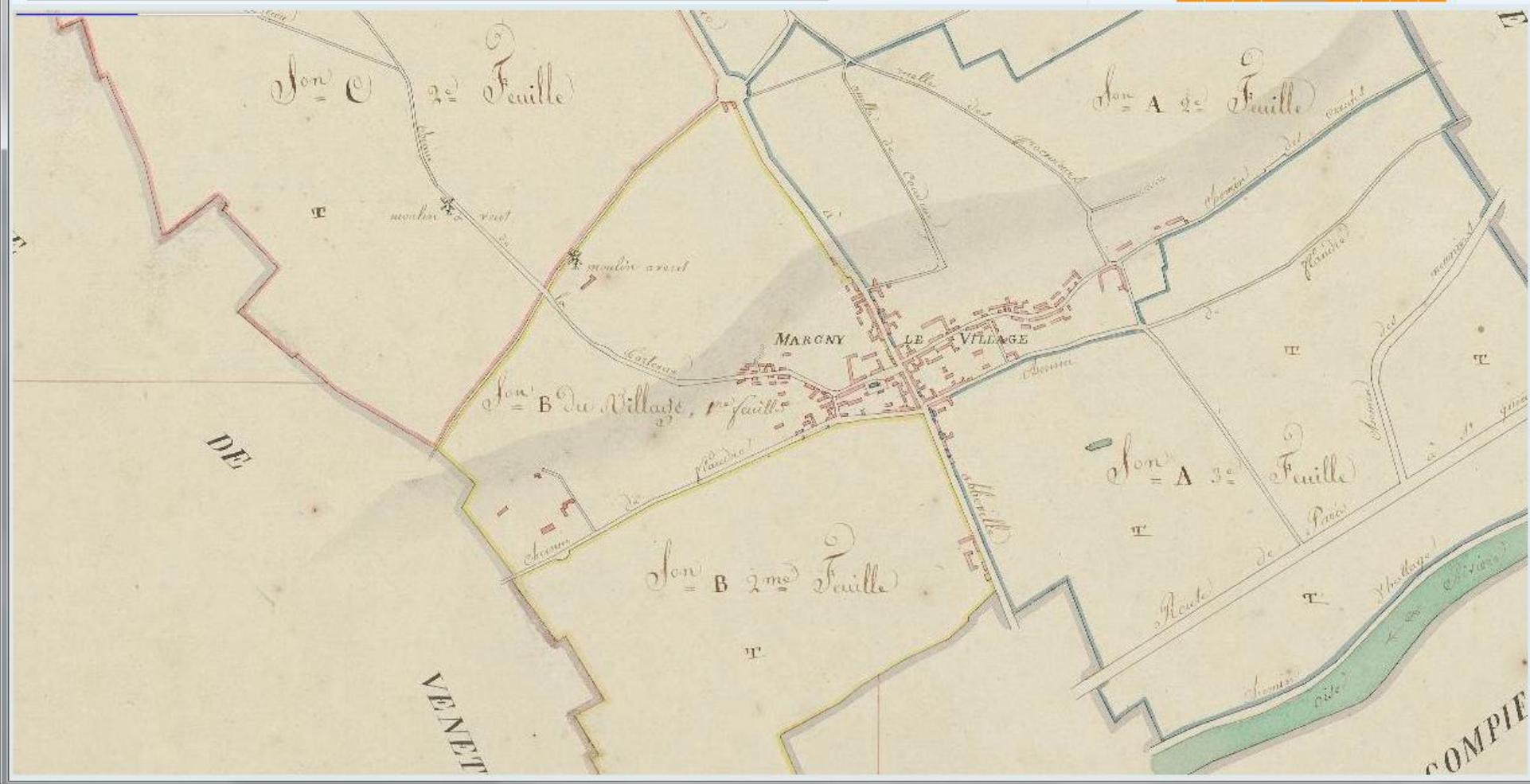


Jean Noël ROHAT



II – La Compagnie de 1850 jusqu'au début du XXème siècle

Margny en 1819



D'après le cadastre Napoléonien

Au recensement de 1820, on dénombre
que 320 habitants!

Arrondissement de Compiègne
Canton de Compiègne
Commune de Margny-les-Compiègne

Margny les comp.

Tableau de Recensement de la Population de la Commune de Margny-les-Compiègne

| Garçons | filles | hommes Mariés | Femmes Mariées | Jeux | veuve | Militaires sur armes | total |
|---------|--------|------------------|-------------------|------|-------|----------------------------|-------|
| 114 | 193 | 122 | 117 | 6 | 28 | 3 | 327 |

Certifié par nous Maire de la Commune de Margny-les-Compiègne
L'exactitude du présent Etat, résultant du recensement nominal auquel
nous avons procédé en exécution de la circulaire de Monsieur
Le Préfet du 14 juillet 1820

Le rail se développe en France à partir de 1850, une gare est créée à Compiègne en 1850.



Le Prince-Président, Louis Napoléon Bonaparte, se rend pour l'occasion à l'inauguration de la ligne de chemin de fer Compiègne-Noyon.

Le développement du chemin de fer profite grandement à la commune de Margny.

La population est quasiment multipliée par trois en presque 50 ans.

En 1866, on recense 910 habitants à Margny.

Evènements majeurs sur cette période

- 1853: tir à l'oiseau
- 1858: organisation d'un bouquet provincial
- 1867: remise de la bannière par l'Impératrice Eugénie en personne

Aujourd'hui le tir à l'oiseau peut se tirer sur une perche sur un terrain de 200 m de long

...ou sur une petite perche dans le jeu d'arc (2019)



Le Bouquet Provincial

Le bouquet provincial est une tradition très ancrée en Picardie, en Ile-de-France et en Champagne. Il s'agit à la fois d'une fête très populaire mais aussi une saison de compétition .

La fête en elle-même a généralement lieu un dimanche du mois de mai, en extérieur: tous les habitants et commerçants y participent, notamment en décorant les rues, les maisons et les monuments de la ville. Cette célébration se poursuit donc par un concours de tir organisé par la Compagnie d'Arc qui reçoit toutes les fins de semaine les autres compagnies participantes dans son «jeu d'arc».

Vase de Sèvres offert par le Président de la République lors d'un Bouquet provincial

« On trouve mention dès Napoléon III de vases de Sèvres offerts au nom de la Nation. »



Liste des bouquets provinciaux organisés par la Compagnie d'Arc:

- 1820
- 1858
- 1892
- (1904)
- 1924
- 1955
- 1972



Bouquets provinciaux de la
Ronde



Bouquets ouverts à tous

Bouquet Provincial de 1858



1. La séance étant ouverte, M. le Président a exposé
qu'en considération de la réception du Bouquet Pro-
vincial offert par la Compagnie de Châlons-au-Lac,
lequel fut reçu et accepté par la Compagnie, le Douze
Juillet 1857, il était nécessaire de s'entendre dès
à présent pour fixer une époque à laquelle la
Compagnie se proposait d'offrir son bouquet et de
rendre le prix, afin de se mettre en mesure pour
en supporter les charges.

Choix du Bouquet Provincial de 1859

M. le Président a fait lecture des lettres du Roi de la Compagnie de Jonquières en dates des 9 et 15 Mai courants et de celle de M. de Serreau Capitaine de la Compagnie de Sonette en date du 13 Mai, dans lesquelles les deux Compagnies expriment le désir de recevoir le Bouquet Provincial que la Compagnie de Margny doit rendre le 13 Juin 1859.



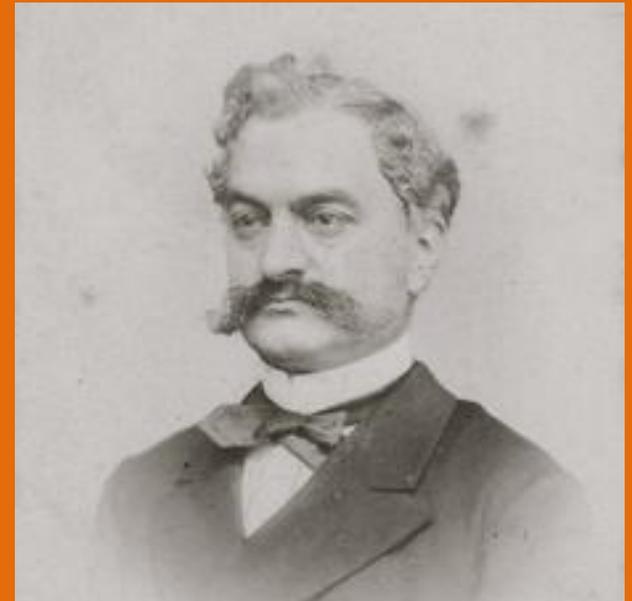
Si, comme la Compagnie l'espère, l'offre qu'elle fait est acceptée, la Compagnie de Sonette prendra l'engagement d'offrir le Bouquet à la Compagnie de Jonquières, et une copie de cet engagement sera adressée à la Compagnie de Margny, pour être jointe à la présente délibération.



Charles Omer BEAURIN (1829-1880)

Commissaire administratif au chemin de fer

- Il est reçu Chevalier, puis Connétable quelques mois plus tard.
- Il a dû avoir un rôle important en tant que donateur (aide matérielle ou financière) au Bouquet Provincial de 1858



Le Connétable de la Compagnie d'Arc

- Aujourd'hui, ce titre est honorifique et représente une personnalité qui a marqué la Compagnie.
- Le connétable (comte d'étable) était au Moyen-Âge, le chef des chevaliers puis commandant des armées.

Charles Omer BEAURIN : Organisation d'une cérémonie religieuse le 06 juin



Procès-Verbal
de reconnaissance
de M. O. Beaurin
(Charles Omer),
comme Capitaine
Connétable.

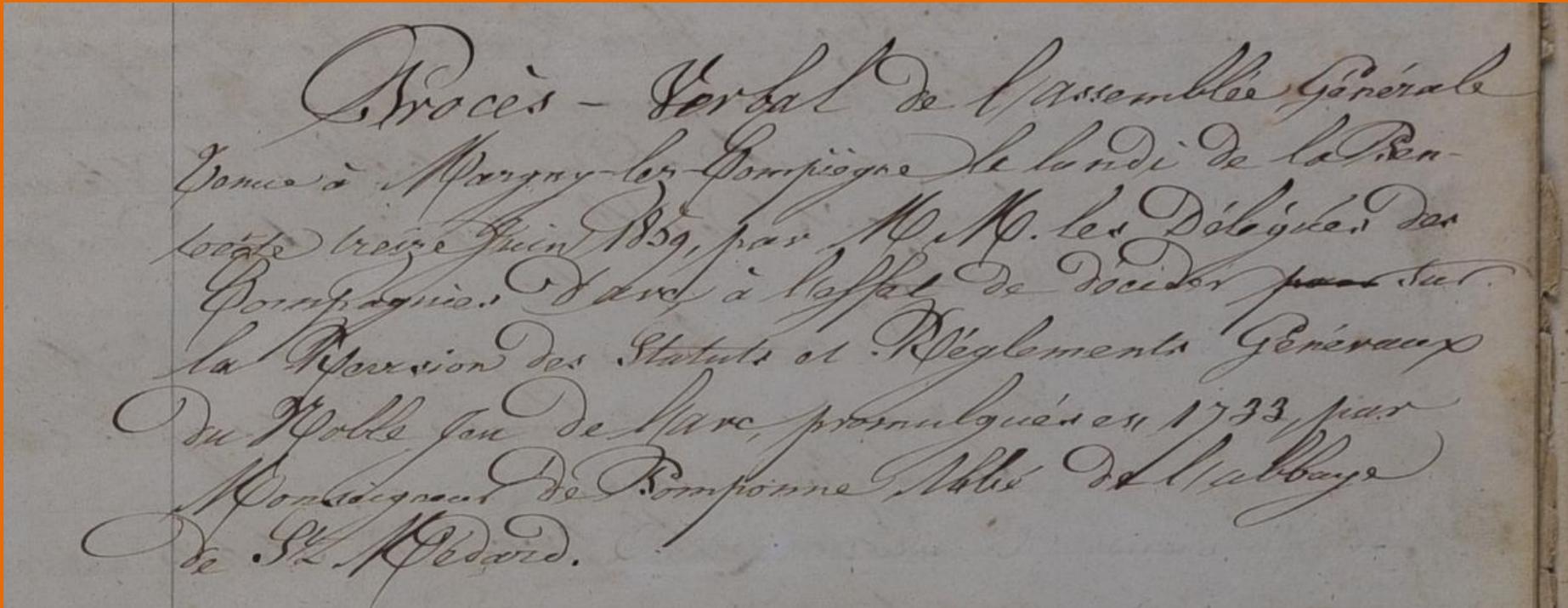
Le samedi huit cent cinquante huit, le Dimanche
six Juin à l'issue de la Messe, une cérémonie dont
le souvenir restera long-temps gravé dans la mémoire
des habitants de la Commune de Margny-lez-Compiègne
a eu lieu, pour la reconnaissance de M. Beaurin
(Charles Omer), Propriétaire, nommé Capitaine Conne-
table de la Compagnie d'Arc.

La Compagnie, au grand complet et en uniforme avait
été réunie pour la Solemnité de la procession du St Sacrement.

Une Compagnie de jeunes archers, formée par M. Le
Curé s'était jointe à la première Compagnie.

Toute la respectable famille, et des amis de M. et
M. O. Beaurin ont été présents à la cérémonie.

M. Beaurin s'attaque même aux statuts et règlements de 1733. Il souhaite une refonte des articles, comme cela va être fait dans d'autres régions. Le principal objectif était ici très clairement d'écarter des textes, toute référence religieuse.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
tenue à Nogny-lez-Compiègne le lundi de la Pen-
tôte le 29 Juin 1859, par M. M. les Délégués des
Compagnies. Il a été à l'effet de décider par
la Révision des Statuts et Règlements Généraux
du Noble Jeu de Harc, promulgués en 1733, par
Monsieur de Compiègne, Abbé de l'abbaye
de St. Mesard.

La nouvelle édition des Statuts ne sera définitivement arrêtée que quand les articles qui les composent auront été approuvés tous, intégralement et sans exception par la majorité des Compagniers.

Alors elle sera publiée et promulguée par la Commission et aura force de loi, abrogeant toutes les éditions précédentes.

Après avoir adopté ces conditions, l'Assemblée a nommé la Commission chargée par elle du pouvoir d'élaborer, proposer, publier et promulguer la nouvelle édition des Statuts & Règlements Généraux, du noble jeu de Larc.

Elle a nommé Membres de la Commission instituée par elle:

M. Duval

M. Duval

En 1867 : l'Impératrice Eugénie offre à la Compagnie sa Bannière



On peut lire « donnée par l'impératrice aux chevaliers et **chevalières** d'arc de Margny les Compiègne – 1867 »

Elle fait avancer la cause des femmes. Elle est personnellement intervenue en faveur de Julie-Victoire DAUBIÉ pour la signature de son diplôme du baccalauréat ainsi que pour la remise de la Légion d'honneur au peintre Rosa BONHEUR.

« Le trèfle de Compiègne »

Pour l'histoire, Eugénie tombe amoureuse de Napoléon III à Compiègne .

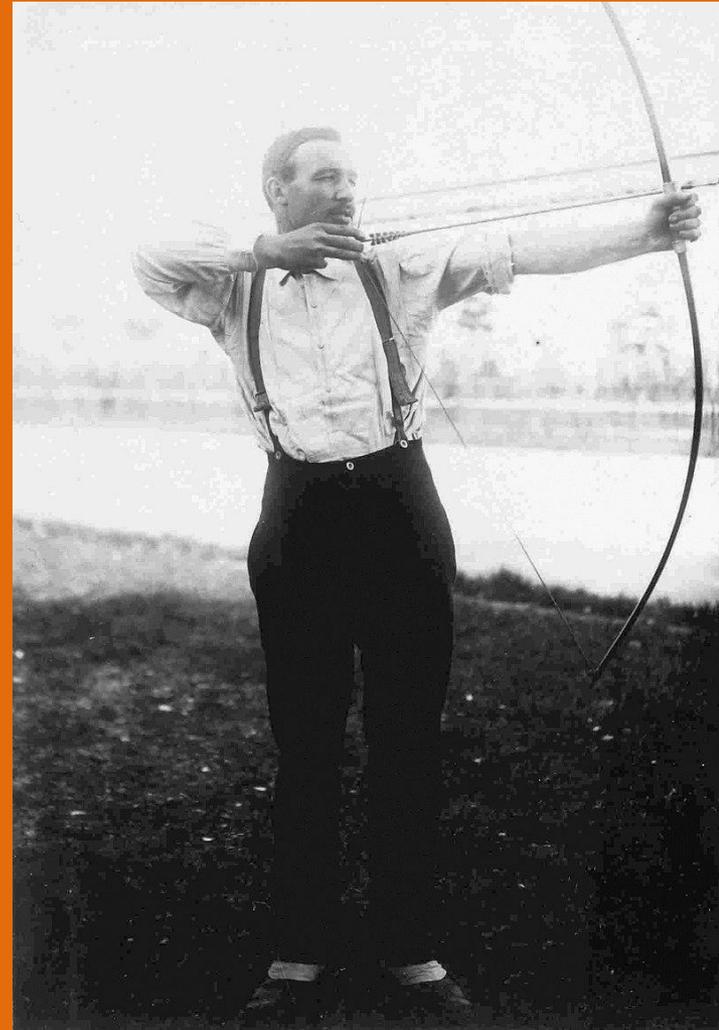
Napoléon III la courtise pendant 2 ans quand il la revoit en 1852 au château de Compiègne, survient alors l'épisode du trèfle de Compiègne.

S'étant émerveillée lors d'une promenade dans le parc de l'effet produit par les gouttes de rosée sur un trèfle, elle se voit offrir dès le lendemain par l'Empereur une broche d'émeraudes et de diamants en forme de « trèfle de Compiègne »



III – La Compagnie au début du XXème siècle

- Plus de sportif et moins de religieux
- En France, les lois 1901 et de 1905 développent la laïcité.
- En 1899 Création de la première Fédération de tir-à-l'arc
- 1900 : Jeux Olympiques de Paris
- Henri HEROUIN, devient le deuxième champion de France en 1900 et sera médaillé olympique la même année



En 1903

L'an mil neuf cent trois les officiers
et chevaliers de la Compagnie d'armes
de Margny les Compiègne, ont procédé
au tirage de l'oiseau tel que le
Compte le réglement.
à la 16^e batt l'oiseau a été abattu
par le Chevalier Bertant qui a été proclamé
roi de la C^o après avoir reçu le joyau
à destination, le quel pavé, verbaux



En 1904

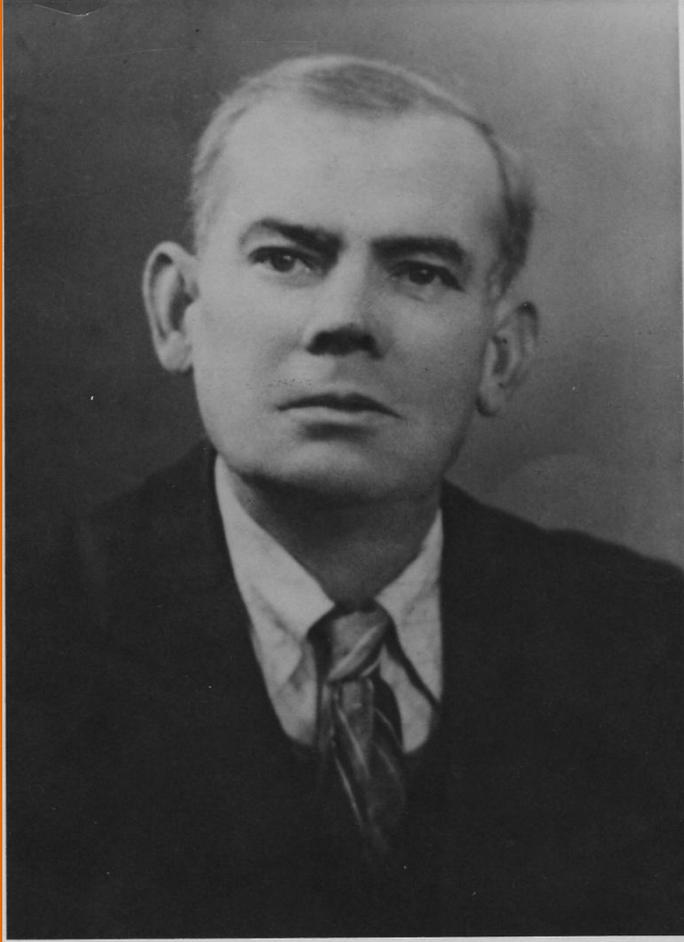
L'our mil neuf cent quatre le Dix sept
Avril la Compagnie s'est réunie au jardin
pour procéder au tir de l'oiseau, conformément
ment au règlement et aux statuts de la
Chevalerie d'arc. A la huitième balte
l'oiseau a été abattu par Monsieur Bauhanyer
qui a été proclamé Président ~~et~~ de la dite
Compagnie, après avoir reçu les insignes
appartenant à ce titre.

Jusqu'en 1936

1914 – 1920 : pas de trace d'activité de
la Compagnie d'Arc comme dans la
plupart des associations...

Délibération du 26 Septembre 1920
La Compagnie d'Arc de Margny-les-Combricque s'est
rendue au lieu ordinaire de ses réunions à l'effet de
donner pouvoir à Monsieur Mariette Jean capitaine
de la dite compagnie pour déposer tous dossiers de dommages
de guerre et pièces utiles ou nécessaires devant toutes
Commissions Cantonales ou Tribunaux de dommages de
guerre, y comparaitre, défendre, transiger, concilier,
refuser ou accepter toutes sommes, donner ou retirer
quittance, signer toutes pièces, substituer, et généralement

Premier champion connu: Louis TÉNART (1887-1946)



-3 fois champion de France Beursault de suite

-27^{ème} au championnat du monde

Madame DUREUX, avec l'équipe de France en 1937



Survient la Seconde Guerre Mondiale

Réunion du 19 Avril 1942.

Présents: Dupresne, Bouculat, Pillot, Delahaye, Crépeaux, Meunier Jean

Absents: Meunier Tuire, Cénart

Excusés: Cestart - Congy - Briois - Deffancheaux - Boulanger

Le 19 Avril 1942, à 15 heures, la Compagnie s'est réunie, à la salle des Sociétés, afin d'élaborer les nouveaux statuts, conformément à la loi du 30 décembre 1940. Ceux-ci, après adoption, ont été adressés avec la demande d'agrément, au directeur départemental des Sports.

En souvenir du 3 Octobre 1943.



La vie de la Compagnie semble redémarrer en 1942 - 1943



Depuis la guerre en commun à la suite de

2^e Vie intérieure de la Compagnie

a) Quelques chevaliers se plaignent du manque d'entrain qui règne au sein de la Compagnie et regrettent les bonnes parties d'antan. Qu'ils comprennent bien que la guerre a eu ses effets là comme ailleurs et que ce n'est pas avec des regrets, des soupirs et d'interminables périoraisons que le mal cessera ! Il serait éminemment préférable que ces chevaliers, eux-mêmes, soient plus souvent au jeu et participent par leur présence à augmenter la foi générale. Que chacun apporte sa part de bonne humeur et de bonne volonté et les beaux jours, sinon le vin, reviendront.

b) Certains membres laissent le droit de

IV – La Compagnie de 1945 à 1970

Il y a 72 ans en 1947, une jeune fille participe à son premier Prix du Roy

Le prix du Roy a été tenu le Dimanche
6 Avril, le Lundi 7 Avril et le Jeudi
10 Avril 1947.

| | Résultat. | Prix obtenus |
|----|----------------|--------------|
| 1 | Dupont | 44 + |
| 2 | Brière | 40 |
| 3 | Boilleux | 37 |
| 4 | Dureau G. | 35 + |
| 5 | Desfranches | 33 |
| 6 | Pillot A. | 31 + |
| 7 | Expoux R. | 29 |
| 8 | Dureau Lucette | 28 + |
| 9 | Blancin F. | 28 + |
| 10 | Blancin Dureau | 24 + |
| 11 | Bertant | 22 + |
| 12 | Comys. | 20 + |
| 13 | Pillot D. | 17 + |
| 14 | Bekeaux Aug. | 16. |
| 15 | | |
| 16 | | 600. |

Lucette en 1958



Lucette se marie avec Guy BAYARD



Lucette notre plus grande championne : 7 fois championne de France



Lucette en 2019 avec son « arc des records »



Evènements majeurs sur cette période

- 1955: organisation du Bouquet Provincial à Margny
- 1963: construction du jeu d'arc actuel

Bouquet Provincial de 1955



VILLE DE MARGNY-LES-COMPIÈGNE



l'union
GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION ISSU DE LA RÉSISTANCE

Sous le Patronage de

BOUQUET PROVINCIAL

du 8 MAI 1955

A 15 heures : Séance de Variétés

DANS LE PARC DE LA MAIRIE (en cas de mauvais temps, Salle de la Gaité)

AVEC

Adrienne GALLON

La délicieuse interprète de la Chanson française - Vedette de la Radio et du Disque

Pol BAR

Line COURTOIS

Le Comique musical de l'Empire

La Fantaisiste de l'Européen

Le Compositeur des Carabiniers de Castille, Grand Prix d'Interprétation Radio 1954

Jean JEPY

accompagné par son accordéoniste **Lucien VALOIS**

Luc LOTY

FANTAISIES MYSTÉRIEUSES, le Professeur de l'Olympia.

PARIS QUI CHANTE

Evocation de chansons 1900 à nos jours, chants et danses à transformations

avec **LIONEL** et son exquise partenaire **LINE** de l'Empire

et le Sympathique Chansonnier

JEAN GRANIER

AU PIANO : le Compositeur **Marcelle CHADAL**

IMPRIMERIE GAZON - REIMS

Supplément du N de MARS 1955 - TIR A L'ARC

Ronde Mutuelle de l'OISE

Compagnie d'Arc "L'ESPERANCE," de Margny-lès-Compiègne

BOUQUET PROVINCIAL

du 8 Mai 1955

PROGRAMME

La Fête est placée sous la Présidence des Autorités Départementales, de Monseigneur l'Evêque de Beauvais, de la Municipalité de Margny-lès-Compiègne, du Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc et des Présidents de Rondes.

- de 7 h. à 10 h. - **Réception** à la Mairie et **Inscription** des Compagnies participant au Défilé.
- à 9 h. 30 - **Réception** des Autorités Officielles à l'Hôtel de Ville de Margny.
Dépôt de Gerbes aux Monuments aux Morts.
- à 10 heures - **Départ du Défilé Rue des Goules d'Or**, avec le concours des Jeunes Filles en toilette blanche et des Petits Pages et des Sociétés de Musique.
- à 11 heures - **MESSE en plein air** dans le Parc de la Mairie de Margny, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Beauvais.
- à 13 heures - **BANQUET OFFICIEL**, Salle des Fêtes de la Ville, Place de la République.

LES CONCOURS

au Terrain des Sports de la Ville, Rue de la République

- de 7 h. à 10 h. - **Tir aux Timbales.**
- à 14 heures - **GRAND PRIX DE MISES ILLIMITÉES**
Valeur : 25.000 fr.
- à 16 heures - **Parties de Jardin** dans les Jeux de la Compagnie, Rue Louis Barthou.
1° Entre les Compagnies de JAUX et de VILLERS-SUR-COUDUN;
2° Entre les deux Compagnies tirées au sort.

LES RÉJOUISSANCES

- à 15 heures - Au Parc de la Mairie de Margny :
Séance Récréative en plein air
(Des détails complémentaires seront donnés ultérieurement)
- à 17 h. 30 - A la Salle des Fêtes, Place de la République :
BAL D'HONNEUR
réservé aux Jeunes Filles et aux Sociétés ayant participé au Défilé
- à 21 h. 30 - A la Salle des Fêtes, **GRAND BAL DE NUIT.**

FÊTE FORAINE sur la Place de la République.

Sociétés de Musique participant au Défilé :
Harmonie de Compiègne. Fanfare d'Orvillers-Sorel. Amicale de Jaux. La Vénitienne.
Harmonie de Thourotte. Longueil - Annel. Arsy.

Temps forts du Bouquet Provincial de 1955



Ancien Jeu d'Arc en 1960

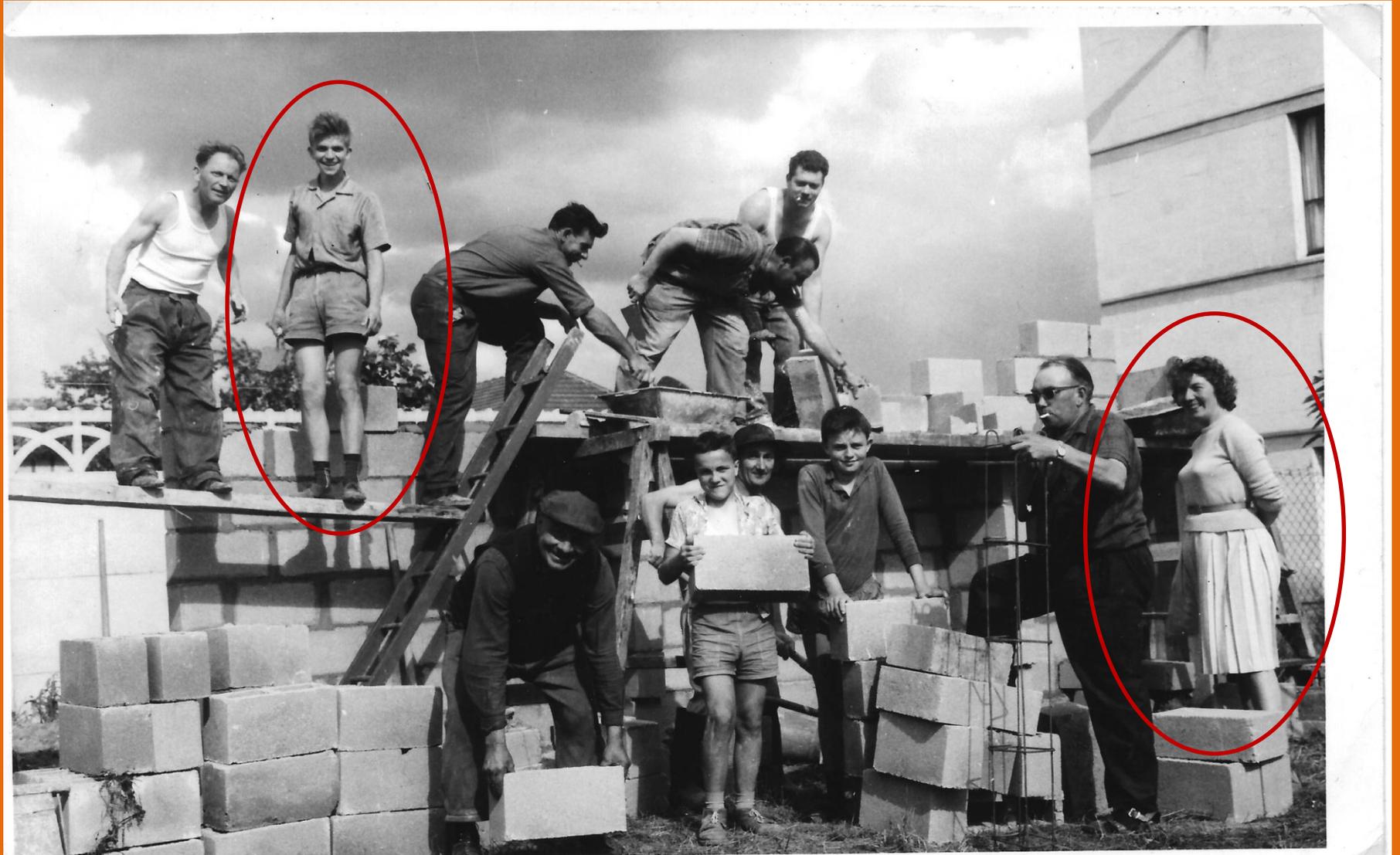


Ancien Jeu d'Arc actuellement

En cas de flèche trop haute, on pouvait
toucher le Christ...



En 1963 : construction de notre nouveau Jeu d'Arc



Inauguration du nouveau jeu



Les années 60, sont marquées par l'évolution des arcs.

Le Longbow est moins utilisé, il est supplanté par l'arc métallique (notamment en duralumin).



Le Longbow

L'arc long anglais (en anglais longbow), également appelé arc droit, est une évolution de l'arc gallois. Il s'agit d'un arc médiéval très puissant, d'environ 2 mètres de long, très utilisé par les Anglais, à la fois pour la chasse et la guerre.

Son utilisation par l'armée anglaise naît de ses déconvenues lors des guerres en Pays de Galles et en Écosse. Les Anglais décident alors d'y recourir massivement, ce qui permet de vaincre les piquiers gallois, puis écossais. Cette arme se révèle encore décisive pendant la plus grande partie de la guerre de Cent Ans (particulièrement lors des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt).

Évolution des arcs



A gauche, un arc français type Longbow en bois de cytise.

En Grande Bretagne, le bois d'if est utilisé pour la fabrication.



En 1934, Edgard VERDIN un contremaître de la Société du Duralumin était allé voir l'un de ses oncle à Rollot. Il fut invité à la grande distraction locale, le tir à l'arc. Un arc en bois cassa. Devant les doléances du propriétaire qui avait déjà perdu deux arcs depuis le début de l'année Verdin proposa d'établir un arc métallique (voir photo de droite).



Arc d'aujourd'hui : poignée en aluminium et branches carbonées



V – La Compagnie de 1970 à nos jours

Louis Laurence

Notre Empereur (3 fois Roy de la Compagnie d'affilé)



Louis Laurence dit « Loulou », capitaine de 1988 à 1996. Organisateur des championnats de France 1993.

De gauche à droite : présent au bouquet 1955 (à l'extrême gauche sur la photo), a participé à la construction du jeu d'arc, avec son frère en 1965, à son mariage avec une fille à Lucette et Guy Bayard, Roi puis Empereur, avec Julie Marchal, puis récompensé pour sa longévité.

Mariage de Loulou



Autres figures de la Compagnie



Louis Pillot dit « Albert », capitaine 1950 à 1975. C'est sous sa présidence que le nouveau jeu d'arc est construit (1963) et que la compagnie d'arc organisera deux bouquets provinciaux (1955-1973).

à gauche et au centre : inauguration du jeu, au bouquet de 1955

Les autres Champions de France

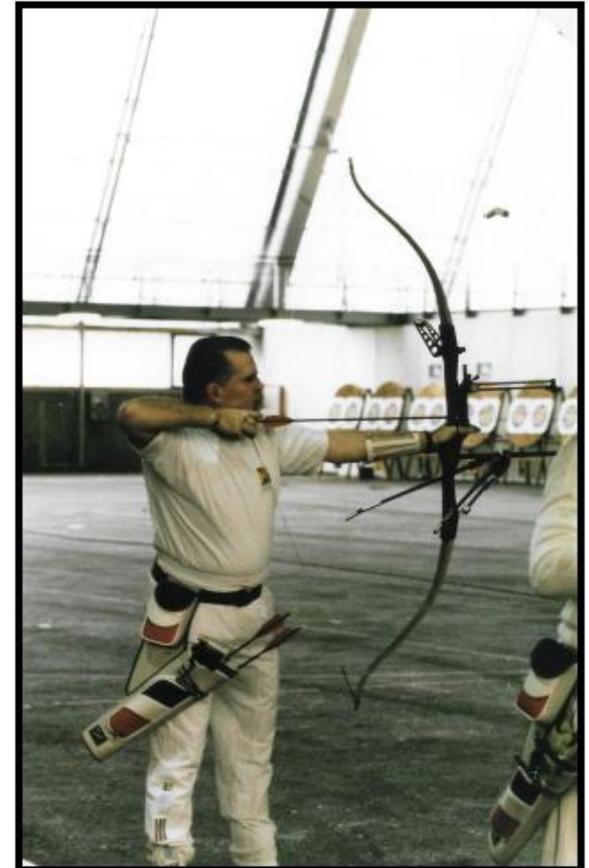
Julie Marchal 1996



Frédéric Corme 1985



Georges Hamart 1992-98



Connétables de la Compagnie d'Arc de Margny les Compiègne au XXème siècle

- Marcel BALASSE ,ancien maire de Margny
- Octave BUTIN, ancien maire de Margny
- Ferdinand SARRAZIN, ancien maire de Margny
- Aimé DENNEL, ancien maire de Maire
- Paul DE BERNOVILLE, ancien maire de Venette
- Emile MAUNY, industriel à Margny

Le Connétable de la Compagnie d'Arc

Actuellement, c'est Michel Marchal qui occupe cette fonction. Et nous tenons à le remercier encore pour la réalisation des 2 nouvelles buttes de tir, avec Denis Boucher.



Nos archives sont disponibles :

- sur le site *archives.compiegne.fr*
- sur DVD gravé, à demander à Christophe Duplessier

Longue vie à la Compagnie d'Arc
« l'Espérance » de Margny-lès-
Compiègne !

**Merci à toutes et à tous pour votre
attention**